

Communiqué – Paris, le 1^{er} octobre 2021

Monsieur le Premier ministre, la crise énergétique ne s'arrête pas aux portes des usines !

Le Premier ministre a annoncé hier soir des mesures d'urgence destinées à amortir, le temps de l'hiver, l'explosion des prix de l'électricité et du gaz pour les ménages.

L'UNIDEN comprend l'urgence politique de ce bouclier tarifaire.

Mais pour Nicolas de Warren, président de l'UNIDEN, « la crise énergétique ne s'arrête pas aux portes des usines : depuis plusieurs jours, les signaux alarmants se multiplient et des entreprises industrielles de toutes tailles, y compris hors du périmètre de l'UNIDEN, nous contactent pour tenter de trouver des solutions d'approvisionnement énergétique viables pour les mois à venir. »

Ces très fortes inquiétudes ne peuvent pas rester sans réponse. Depuis plusieurs semaines déjà, l'UNIDEN attire l'attention du Gouvernement sur les graves conséquences de l'explosion des prix de l'énergie pour l'industrie, à commencer par les sites gazo-intensifs et électro-intensifs. Or, l'envolée des prix s'accélère, certaines usines voient arriver le mur à grande vitesse et n'auront d'autre choix, au mieux, que de suspendre leur production. Certaines annonces ont d'ailleurs déjà été faites.

Ces usines sont le plus souvent en amont de chaînes de valeur majeures ; ces arrêts, dans un contexte de reprise déjà fortement contrarié par des pénuries de matériaux et de composants, pourraient entraîner, au-delà d'une crise énergétique, une amorce de crise économique par constriction de l'offre.

L'UNIDEN demande donc une nouvelle fois que des réponses précises, urgentes et structurelles soient apportées à l'industrie.

Pour mémoire, l'UNIDEN demandait dans [son communiqué du 29 septembre](#) de reconsidérer l'augmentation du plafond de l'ARENH de 100 à 150 TWh, en ciblant ces volumes additionnels vers l'industrie, mesure certes de court terme mais qui répondrait à l'urgence de la situation. Elle demandait également l'engagement sans délai d'un processus de reconstruction de contrats d'approvisionnement énergétique à long terme pour les plus grands consommateurs industriels et, au plan européen, le lancement d'une réforme de fond des marchés de l'électricité et du CO² pour pallier leurs défauts structurels, facteurs de volatilité exacerbée et de spéculation.

Contact presse : f.alexandre@cominst.com ; info@uniden.fr